

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
(NIF : 408015000031086)

Projet : Travaux «dédoublément du CW45 du PK 0+000 (intersection avec la RN2) au PK 1+500 sur 1,5 Kms avec aménagement de giratoire».

- Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction des travaux public de la wilaya d'Oran informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales n°16/SDIR/DTP/2026 relatif au projet suscité que ce dernier a été attribué provisoirement comme suit :

<i>Soumissionnaire</i>	<i>Note technique</i>	<i>Montant DA/TTC</i>	<i>Montant après correction DA/TTC</i>	<i>Délais</i>	<i>Elément ayant permis le choix de l'attribution du marché</i>
SARL AISSI FBA NIF : 001509080862988	68,62/100	179 675 125,00	179 675 125,00	08MOIS	Ayant répondu aux conditions techniques et financière du CDC

- Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'Oran, dans un délai de 10 jours, à compter de la première date de parution du présent avis dans les quotidiens nationaux.

Les soumissionnaires peuvent prendre connaissance du résultat détaillé de leurs offres dans un délai de trois (03) jours à partir du 1^{er} jour de la publication de cet avis.

LE DIRECTEUR